

Comité de parents – Commission scolaire des Phares

Procès-verbal de la rencontre du comité de parents de la Commission scolaire des Phares tenue le 21 mars 2017, au Mistral à Rimouski.

Présences :

Pierre Pelletier	Déléguée de l'école Paul Hubert
Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Émilie Ringuet	Déléguée de l'école Boijoli
Roger D'Auteuil	Délégué de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Pierre Larouche	Délégué de l'école du Mistral
Sylvain Gagné	Délégué de l'école des Alizés
Lode Mortier	Délégué de l'école de l'Estran
Lise Beaulieu	Déléguée du comité EHDAA
Luc Camonfour	Délégué de l'école de la Rose-des-Vents
Amélie Lechasseur	Déléguée de l'école de l'Aquarelle
Jacky Malenfant	Déléguée de l'école de la Colombe
Marie-Ève Guimond	Déléguée de l'école des Merisiers
Dominic Lavoie	Délégué de l'école des Sources
Bruno Ouellet	Délégué de l'école du Rocher-D'Auteuil
Mathieu Deslauriers	Délégué de l'école du Grand-Pavois
Lise Beaulieu	Déléguée du comité EHDAA
Christian Fortin	Trésorier du comité de parents

Personnes invitées

Véronique Desborbes, secrétaire

Absences :

Christine Desjardins	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Éric Lepage	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
Alysson Bourgault	Déléguée de l'école Norjoli
Isabel Coulombe	Déléguée de l'école Saint-Jean
Annie Fournier	Déléguée de l'école des Cheminots
Amélie Pichette	Déléguée de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Karène Langlois	Déléguée de l'école du Portage

1. OUVERTURE PRÉSENCE ET MOT DE BIENVENUE (19 H 04)

Le président, M. Sylvain Gagné, procède à l'ouverture de la réunion et déclare qu'il y a quorum. Il souhaite la bienvenue à toutes et à tous et explique que cette réunion initialement prévue le 14 mars a été remis au 21 mars comme le prévoit la procédure en cas de tempête hivernale.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Sylvain Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.

CP-16-17-106R-01

Il est proposé par Mathieu Deslauriers appuyé par Roger D'Auteuil d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec les modifications suivantes :

- Ajout au point 12 : 12.1. Prix reconnaissance de la FCPQ.
- Ajout au point 12 : 12.2. Don d'un terrain de la ville de Rimouski à la CSDP.

Adopté à l'unanimité

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

4. PROCÈS-VERBAL DU 21 février 2017

CP-16-17-106R-02

Il est proposé par Cynthia Charette appuyé de Pierre Larouche d'adopter le procès-verbal de la réunion du 21 février 2017 avec les modifications suivantes :

- Ajouter Pierre Pelletier dans les absences
- Au point 11 : Danie à la place de Daniel

Adopté à l'unanimité.

4.1. Suivis

M. Sylvain Gagné ajoute quelques informations complémentaires pour faire un suivi sur certain point du procès-verbal :

Au point 5.2

Un sous-comité a été formé pour réfléchir sur la politique de consultation du comité de parents. Les membres sont : Alysson Bourgault, Lise Beaulieu, Mathieu Deslauriers, Simou Bouchard, Francois-Xavier Bérubé-Dufour et Pierre Pelletier.

Au point 6.1

La commission scolaire nous a fait parvenir la version finale du document des règles de passage. Sept des onze recommandations n'ont pas été retenues, principalement parce que la CS jugeait que le sujet était déjà couvert dans le texte. Les quatre autres ont été retenues en partie. Voici un tableau compilé par M. Sylvain Gagné résumant le résultat des recommandations émises;

#	Recommandation	Résultat
1	À la page 2, ajouter : « La décision de classement se prend en concertation avec la direction d'école secondaire d'accueil et la direction d'école primaire ».	Non retenue
2	À la page 2 et 5, ajouter : « Dans le cas où l'élève ou ses parents souhaitent une révision de la décision de classement, la direction informe ceux-ci des démarches prévues en vertu de l'article 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique. »	Retenue en partie <i>(la direction n'est pas textuellement tenue d'informer les parents)</i>
3	Dans le cas des élèves qui ne sont pas HDAA, clarifier comment les décisions de passage sont prises et sur quelles recommandations s'appuient-elles ;	Non Retenue <i>(la CS considère que le texte existant contient ces informations)</i>
4	Préciser les critères et les étapes de classements et prévoir en annexe un pense-bête ou aide-mémoire pour les parents;	Non Retenue <i>(la CS considère que le texte existant contient ces informations)</i>
5	Présenter les options de parcours scolaire en annexe sous forme de pense-bête ou aide-mémoire et prévoir un mécanisme d'information pour les parents ;	Non Retenue <i>(la CS considère que le texte existant contient ces informations)</i>

6	À la page 2, 2e paragraphe, ajouter : « Avant la prise de décision sur le passage d'un élève du primaire au secondaire, la direction offre une rencontre aux parents pour en discuter. » ;	Retenue en partie <i>(Il n'est pas spécifié qu'une rencontre doit être offerte)</i>
7	À la page 2, à la fin du 2e paragraphe, ajouter : « La direction informe les parents des démarches et motifs menant à la décision de passage et les invitent à communiquer avec elle pour toute information additionnelle. » ;	Non Retenue <i>(la CS considère que le texte existant contient ces informations)</i>
8	À la fin de la page 2 au dernier point, ajouter : « ...et s'assure que les enseignants ont pris en ont pris connaissance et que des mesures d'appui sont prévues pour répondre aux besoins particuliers de l'élève. » ;	Retenue en partie <i>(Le devoir de gestion et de suivi n'est pas inclus)</i>
9	Prévoir un délai raisonnable pour informer les parents de la décision de classement ;	Non Retenue
10	Prévoir la tenue de rencontre de comité d'aide pédagogique tel qu'il était indiqué dans les règles de passage 2015-2016 et y inclure la participation de l'élève à moins qu'il en soit incapable ;	Retenue en partie <i>(Le texte ajouté n'est pas le nôtre ou le même que celui qui a été retiré l'an dernier)</i>
11	Ajouter un profil lorsque le jeune répond aux exigences pour être classé au régulier	Non Retenue <i>(la CS considère que le texte existant contient ces informations)</i>

5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION DU PRÉSIDENT

La protectrice de l'élève a accepté de venir nous rencontrer. La prochaine réunion disponible pour un invité est celle du 9 mai.

Voici les documents et rapports reçu depuis quelques temps :

- la version simplifiée de [Charte des droits et libertés de la personne](#);
50 pages très simples à comprendre décrivant les droits :
 - Libertés et droits fondamentaux
 - Droit à l'égalité dans la reconnaissance et l'exercice des droits et libertés
 - Droits politiques
 - Droits judiciaires
 - Droits économiques et sociaux
- un aide-mémoire au sujet des [Budgets décentralisés vers les écoles](#) de la FCPQ;
- Le rapport sur les enjeux et pistes d'actions produit en marge du colloque du 29 octobre 2016 du groupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent.
Plusieurs enjeux ont été ciblés et des pistes d'action identifiées pour favoriser la persévérance et la réussite des élèves de la région du Bas-Saint-Laurent. :
 - Prioriser la prévention
 - Promouvoir l'implication des parents
 - Faciliter les transitions
 - Optimiser la concertation
 - Valoriser la formation professionnelle
 - Favoriser la formation continue
 - Valoriser l'école publique
- le [Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016](#) du Conseil supérieur de l'éducation

À l'échelle des comparaisons internationales, le système d'éducation québécois est perçu comme performant et équitable. Il y a lieu de s'en réjouir, de reconnaître le chemin parcouru depuis les cinquante dernières années et de saluer ceux et celles qui contribuent quotidiennement à cette réussite collective. Ces circonstances favorables ne doivent cependant pas faire perdre de vue que, pour que le Québec maintienne cette trajectoire positive, certains défis subsistent relativement à l'équité en vue de permettre à tous de développer leur potentiel.

Nous donnons-nous les moyens de vérifier si les choses évoluent dans la bonne direction? Pouvons-nous percevoir des signes d'essoufflement? Ces signes sont-ils de nature à soulever des questionnements ou à nourrir des inquiétudes? Assistons-nous à un certain renoncement aux idéaux d'égalité en éducation véhiculés par la Révolution tranquille ?

À quels signes et à quelles manifestations observons-nous ce renoncement? Des politiques de «réingénierie» de l'État et des contraintes budgétaires feraient-elles en sorte que l'éducation perd de sa capacité à corriger des inégalités de départ, voire qu'elle devient source d'inégalités?

Devant le constat que le Québec se retrouve avec un système d'écoles à plusieurs vitesses, on ne peut pas simplement se résigner ou demander aux parents de renoncer à faire des choix en fonction de ce qu'ils considèrent être le mieux pour leur enfant.

Les faits présentés dans le Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016 indiquent clairement que, si nous poursuivons dans la voie actuelle, notre système scolaire, de plus en plus ségrégué, court le risque d'atteindre un point de bascule et de reculer sur l'équité de même que sur son efficacité globale.

6. CONSULTATIONS

6.1. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2017-2018

Remis à la prochaine réunion.

7. OPP ET CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT – INFORMATION

Plusieurs parents rapportent des bons coups et des problèmes dans leurs écoles. M. Bruno Ouellet informe les membres de son école considère inviter le comité de parents à visiter son établissement le 9 mai. L'invitation sera confirmée lors de la prochaine réunion du comité de parents.

7.1. Discussion sur les services de garde

Les parents discutent des services de traiteur aux services de garde, les sondages de satisfaction et la formation de comité d'utilisateurs-parents.

8. COMMISSAIRES PARENTS – INFORMATION

8.1. Conseil des commissaires

Mme Lise Beaulieu rapporte les principaux sujets abordés de la réunion plénière du **27 février et du 13 mars**.

- Calendrier scolaire 2017-2018 adopté.

- Calendrier scolaire 2017-2018 de la formation générale des adultes a été adopté.
- Calendrier scolaire 2017-2018 de la formation professionnelle a été adopté
- Règles de passage du primaire au secondaire et du 1er cycle du secondaire au 2e cycle du secondaire pour l'année scolaire 2017-2018 adoptés. La plupart des recommandations du comité de parents ont été considérées et ajoutées au document. Certaines des recommandations étaient déjà intégrées au texte. D'autres préoccupations comme celle concernant la clarification des étapes de classement va être portée à l'attention des directions d'établissements
- Antécédents judiciaires : Une vérification des antécédents judiciaires est faite auprès de tous les nouveaux employés. De plus, il y aura une vérification par échantillonnage de fait auprès de 50 employés travaillant principalement auprès des jeunes.
- Préoccupation d'un groupe provenant du CE du Mistral concernant l'offre d'un cours optionnel de Football qui sera offert au PH. Est-ce qu'on met en péril le cours d'enrichissement.
- Groupe Départ est venue faire des représentations qu'en a leur intérêt de toujours s'associer à la CS pour l'ouverture d'une école alternative, 150 parents seraient intéressés;
- Quartiers scolaires solution temporaire. Période d'inscription terminé, on confirme un besoin de local. Discussion sur les orientations possibles prendre face au manque d'espace à l'établissement du Grand-Pavois en vue de l'année 2017-2018, une solution temporaire est envisagée. Le 27 mars, la décision sera prise au CC. Il y a toujours une progression dans les besoins de locaux supplémentaires. Ex : Locaux informatiques, locaux anglais, locaux orthopédagogue.
- Révision budgétaire 2016-2017 et analyse des écarts, environ 300 000.00\$ de surplus de prévus.
- Nouvelle à TVA relatant qu'une jeune ne peut pas utiliser l'autobus à cause qu'elle était en béquilles. Code de sécurité routière empêche l'embarquement de béquilles. Actuellement il y a une compensation de 100\$, ce barème va être revu.
- Discussion sur la Taxe scolaire et la péréquation;
- Discussion pour un transport pour favoriser le projet multisport de l'école Lavoie
- Présentation par Sébastien Rioux directeur adjoint au Grand Pavois de Ste-Agnès du dossier concernant les travaux de rénovation a la garderie.
- Évaluation de la directrice générale Madeleine Dugas

8.2. Volet EHDAA

Mme Lise Beaulieu rapporte les principaux sujets abordés lors de la dernière réunion du comité EHDAA.

- Dépôt du projet du salon des Services déposé à COSMOSS afin de recevoir un appui financier et peut-être même une ressource humaine.
- Il est proposé par Mme Beaulieu au comité EHDAA d'inviter Dre Nadia pour une conférence le 03/10/2017 à la salle de spectacle de l'école Paul Hubert. Sera confirmé à la réunion du 23/03.

9. TRÉSORERIE

9.1. Placement sécuritaire

Les informations obtenues par Christian Fortin montrent qu'il n'y a pas de meilleurs forfaits pour que le comité de parents fasse des économies.

9.2. Situation budgétaire

Le comité de parents montre un budget à peu près à la moitié de la somme de départ pour les dépenses courantes et pour la formation et les conférences seulement environ 1,000\$ des sommes prévues ont été utilisées, ce qui laisse 5,600\$ pour ces fins. Le fonds commun quant à lui est toujours à 6,106\$ avec une somme à recevoir de 2,150\$ environ.

9.3. Acceptation des dépenses

M. Christian Fortin présente les dépenses encourues depuis la dernière réunion.

Comité de parents :

Dépenses 100 \$ de secrétariat pour la réunion du 3/14
 507,62\$ de rapport de dépenses pour les délégués
 150\$ de frais de garde pour les délégués

Total de 757,62\$

Solde au compte : 9982,54\$ au 21/03/2017.

Fonds commun : 6106,14 \$

CP-16-17-106R-03

Il est proposé par M. Mathieu Deslauriers appuyé Lode Mortier d'accepter les dépenses du comité de parents.

Adopté à l'unanimité.

10. COLLOQUE FCPQ

Le 3 juin aura lieu le colloque de la FCPQ à Québec. Les inscriptions avant le 30 avril auront droit à un rabais.

11. CONFÉRENCE ET FORMATION 2016-2017

Différentes conférences sont proposées toutefois les parents aimeraient avoir une formation de la FCPQ concernant la LOI105 et ce, pour le printemps.

12. DIVERS

12.1. Distinction Reconnaissance

Pour valoriser et encourager l'implication parentale dans le milieu scolaire, la FCPQ a décidé remettra en 2016 les *Distinctions Reconnaissance*. Ces distinctions permettent toujours de souligner un engagement parental exceptionnel.

CP-16-17-106R-04

- Considérant la très grande implication de Mme Lise Beaulieu au sein de notre commission scolaire en tant que Présidente du comité EHDAA, de déléguée EHDAA au comité de parents et de commissaire-parent EHDAA;
- Considérant le leadership de Mme Lise Beaulieu dans l'organisation d'un salon des services destiné aux enfants ayant des besoins particuliers et leurs parents les 19 et 20 novembre 2016;

- Considérant la qualité des conférenciers invités et la pertinence de leur présentation pour les parents présents;
- Considérant l'appréciation des 200 parents qui ont participé à cet évènement,
- Considérant l'appréciation des nombreux exposants;
- Considérant le fait que ce salon a été une occasion unique pour les parents de retrouver au même endroit l'ensemble des services offerts dans la communauté pour les enfants ayant des besoins particuliers;
- Considérant que devant le succès obtenu, le comité EHDAA a décidé en février de tenir de nouveau un salon des services pour l'année scolaire 2017-2018;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier appuyé de M. Bruno Ouellet de soumettre la candidature de Mme Lise Beaulieu à la Distinction Reconnaissance de la Fédération des comités de Parents du Québec.

Adopté à l'unanimité.

12.2 Don d'un terrain de la ville de Rimouski à la CSDP.

13. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Les participants ont bien apprécié la discussion sur les services de garde.

14. PROCHAINE RENCONTRE :

La prochaine réunion du comité de parents se tiendra le jeudi 11 avril 2017 à 19 h, au centre administratif à Rimouski. M. Denis Tremblay sera notre invité pour nous parler de la réorganisation des services professionnels.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-16-17-106R-07

Il est proposé par M. Bruno Ouellet appuyé de Luc Camonfour de procéder à la levée de l'assemblée à 21h49.

Adopté à l'unanimité.

Sylvain Gagné
Président
Comité de parents 2016-2017

Bruno Ouellet
Secrétaire
Comité de parents 2016-2017